



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2025 COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi quatorze novembre deux mille vingt-cinq, vingt heures, sous la Présidence de M. Thierry CHARPENTIER, Maire, sur sa convocation en date du 6 novembre 2025.

PRÉSENTS : M. Thierry CHARPENTIER, Maire, M. SILBERBERG, Mme Evelyne BERTHON, Mme Delphine MIALANNE, M. Laurent ASSELOOS, M. Alexandre LANSON, Mme Florence SALLÉ-TOURNE, M. Stéphane ENGEL, Adjoints, Mme Martine GUIBERT, Mme Sylvie BOUGOT, Conseillers municipaux délégués, M. Christophe ABADIE, Mme Danielle RIBOURDOUILLE, Mme Marie-Hélène DUMONT, Mme Dominique LHOMME, M. Hamid EL GAZRI, Mme Magali GAUTIER, M. Luc LAURENCEAU, Mme Nicole NIETO, Mme Françoise GRIVOTET, M. François GRISON, Mme Manon AMINATOU, M. François VIAUD, M. Valentin BLELLY, Mme Catherine PEYROUX, Conseillers municipaux.

ABSENTS excusés :

M. Nicolas BOURGOGNE	donne procuration à M. ASSELOOS
Mme Sandrine LOISEAU-MELIN	donne procuration à Mme SALLÉ-TOURNE
M. Jean-Philippe BARDON	donne procuration à Mme MIALANNE
M. Henry POISSON	donne procuration à Mme DUMONT
Mme Manuela PAULO	donne procuration à Mme BERTHON

1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Secrétaire : M. Valentin BLELLY

2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2025

3- DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE

Número et date de décision	Intitulé de la décision	Entreprise titulaire	Montant de la présente décision du maire
DE-2025-DG-055	PORTANT SIGNATURE D'UN BAIL A LA MAISON DE SANTE DES CROCETTES	Docteur Manon CHEVENNEMENT	324€ TTC/mois
DE-2025-CP-056	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, SERVICE ESPACES VERTS	QUALI-NET	1 755,96 € TTC/mois
DE-2025-DG-057	PORTANT SIGNATURE D'UN BAIL AU CABINET MEDICAL DES CROCETTES	Mme LIMANDRI	350€ TTC/mois
DE-2025-FIN-058	CESSION MOBILIERE : REPRISE DU MOTEUR DU CITROEN NEMO CK-418-AA	AUTO MAATI	900 €
DE-2025-SCOL-059	INTERVENANTS EXTERIEURS TEMPS PERISCOLAIRES	FC Saint-Jean-le-Blanc	11€ TTC/h 2500€ maximum
DE-2025-FIN-060	DOTATION AUX DEPRECIATIONS DES CREANCES	SERVICE DE GESTION COMPTABLE	5 350,10 €
DE-2025-CP-061	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ POUR UNE MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOVATION DE LA GRANDE SALLE DE L'ESPACE MONTISSON	QUALICONSULT	11 904,00 € TTC
DE-2025-CP-062	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ POUR UNE MISSION DE COORDINATION SPS DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOVATION DE LA GRANDE SALLE DE L'ESPACE MONTISSON	BTPI - 45	12 489,20 € TTC



DE-2025-FIN-063	INDEMNISATION VERSEE PAR L'ASSURANCE : INDEMNITE IMMEDIATE DANS LE CADRE DU SINISTRE DU CENTRE DE LOISIRS	GROUPAMA	1 360 994,00 €
DE-2025-SCOL-064	PARTICIPATION DE LA MAIRIE AUX FRAIS DE RESERVATION	CIRQUE GRUSS	800 €
DE-2025-DG-065	PORTANT SIGNATURE D'UN BAIL A LA MAISON DE SANTE DES CROCETTES	Dr SULTER Brice	106€ TTC/mois
DE-2025-DG-066	PORTANT SIGNATURE D'UN BAIL AVEC UNE INFIRMIERE AU 13 RUE CREUSE	Mme BOURILLOT Barbara	250€ TTC/mois
DE-2025-FIN-068	INDEMNISATION VERSEE PAR L'ASSURANCE	GROUPAMA	6 822,15 €

4 – COMMISSIONS SCOLAIRE, DEVOIR DE MEMOIRE DU 18 SEPTEMBRE ET DU 27 OCTOBRE

Compte rendu

5- COMMISSION COMMUNICATION DU 13 OCTOBRE

Compte rendu

6- COMMISSION TRAVAUX DU 15 OCTOBRE

Compte rendu

7 – COMMISSION PETITE ENFANCE/SCOLAIRE/JEUNESSE DU 3 NOVEMBRE

Compte rendu

8 – CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d’élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s’appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d’un plan d’actions adapté.

La CTG favorise ainsi le développement et l’adaptation des équipements et services aux familles, l’accès aux droits et l’optimisation des interventions des différents acteurs.

Le conseil municipal a décidé d’autoriser M. le Maire à signer ladite convention

9- COMMISSION RESSOURCES DU 4 NOVEMBRE

Compte rendu

10 – RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024

Présentation

11- TRAVAUX EN REGIE – FIXATION D’UN TARIF 2025

Le conseil municipal a décidé d’approuver le taux horaire calculé pour la valorisation des travaux en régie.

Le coût horaire moyen nécessaire pour valoriser les travaux en régie du CTM est de 28€22.

12- TABLEAU DES EMPLOIS – MODIFICATIF

Le conseil municipal a décidé de modifier le tableau des emplois (suppression de postes et création d’un poste de manager/directeur).



13 - REMBOURSEMENT DES PLACES POUR LE SPECTACLE « UN FIL A LA PATTE » DU VENDREDI 10 OCTOBRE 2025

Le conseil municipal a décidé d'autoriser le remboursement des places achetées pour le spectacle « Un fil à la patte », prévu initialement le vendredi 10 octobre 2025 et reporté au vendredi 24 octobre 2025, pour toute personne ne pouvant être présente à la nouvelle date.

14- REGLEMENT INTERIEUR DU PARC DE LOIRE - APPROBATION

Le conseil municipal a décidé d'approuver le nouveau règlement intérieur du parc de Loire

15 – OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCEs POUR 2026

Le conseil municipal a décidé d'autoriser l'ouverture pour les dimanches ci-dessous référencés :

- 1^{er} dimanche solde d'hiver (4 janvier)
- 1^{er} dimanche solde d'été (28 juin)
- 4 dimanches précédant les fêtes de fin d'année (6 décembre, 13 décembre, 20 décembre, 27 décembre).

16 - CONVENTION TRIPARTITE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS - RENOUVELLEMENT

Le conseil municipal a décidé de d'autoriser la conclusion d'une convention entre le Département du Loiret, la Mairie de Saint Jean le Blanc et le Principal du Collège Jacques Prévert, rue Creuse, pour l'utilisation des équipements sportifs, selon le barème d'indemnisation suivant proposé par le Département :

Bassin d'apprentissage fixe	14,25 € de l'heure
Piscine	76,20 € de l'heure
Installations couvertes	10,09 € de l'heure
Terrain extérieur	5,02 € de l'heure

17 - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES EN VU DU RENOUVELLEMENT DES MARCHES D'ASSURANCES – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER

Le conseil municipal a décidé d'approuver la convention fixant les modalités de fonctionnement du groupement de commandes à passer avec les communes de La Chapelle Saint Mesmin, Saint Cyr en Val, Saint Jean de la Ruelle et leurs CCAS.

18- CONSTRUCTION EN MODULAIRE OSSATURE BOIS D'UNE MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE A SAINT JEAN LE BLANC – AUTORISATION DE SIGNER L'ACTE MODIFICATIF N° 2 AU MARCHE N° 2024-10.

Le conseil municipal a décidé d'approuver l'acte modificatif n° 2 en moins-value d'un montant de 2 680,00 € HT soit 3 216,00 € TTC à conclure avec la société MADERA.

19 – AFFAIRES DIVERSES